**LA DICTÉE NATIONALE DU ROTARY 16 MARS 2024**

# Règlement

Article 1er

Les Rotary Clubs organisent une dictée ouverte à tous, dans la mesure des places disponibles.

Article 2

Le nombre des participants est limité à la capacité de la salle. Les inscriptions sont retenues par ordre d’arrivée.

Article 3

L'accueil des participants se fait à partir de 14h00. Dans l’éventualité d’une liste d’attente les places disponibles sont redistribuées dans l’ordre d’inscription un quart d’heure avant le début de la dictée, à 14h30.

Article 4 : Copies et anonymat

Les feuilles vierges pour la dictée seront fournies par l’organisateur. Chaque candidat y portera, en, haut à gauche, la mention « JUNIOR » « JEUNE » ou « ADULTES » suivant son âge.

Les feuilles sont dotées d’un onglet rabattable pour cacher les références du candidat. Sous cet onglet, avant de le cacheter, le candidat y inscrira ses noms, prénoms, adresse mail ou adresse postale.

Article 5

Des prix sont décernés dans chacune des catégories aux 3 meilleures copies :

- juniors : jusqu’à 10 ans

- jeunes : 11 à 18 ans révolus

- adultes : 19 ans et plus

Article 6

Dans chacune des catégories, le concurrent ayant fait le moins de fautes est proclamé vainqueur. Les *ex-æquo* sont départagés par des questions subsidiaires proposées à la fin de la dictée.

Article 7

Les décisions du jury sont irrévocables, aucun recours ne sera admis.

Article 8

La dictée porte sur l'orthographe moderne des mots, c'est-à-dire leur graphie exacte compte tenu des accents, majuscules, trémas et traits d'union.

La ponctuation est précisée.

Sous réserve de l'application des règles d'accord et de conjugaison, la graphie admise est celle apparaissant en entrée dans les dictionnaires retenus en référence, à savoir la dernière édition du Petit Robert et celle du Larousse. Pour ce qui est de la grammaire et de la syntaxe, l’ouvrage de référence est le Dictionnaire des difficultés de la langue française par Adolphe V. Thomas (Larousse).

La dictée fait l'objet d'une première lecture rapide, puis de l'énoncé au rythme habituel des dictées. Il y a une seule relecture suivie d'un temps de réflexion de 7 minutes au cours duquel il n’est répondu à aucune question.

La fin de la dictée "juniors" et celle « jeunes » est annoncée par le lecteur.

Article 9

Le barème de correction est le même pour tous les candidats.

Aucun document n’est autorisé dans la salle (dictionnaire, fascicule de grammaire, correcteur orthographique électronique, téléphone portable, etc.)

Seules les feuilles fournies par les organisateurs peuvent être utilisées.

Des stylos sont mis à la disposition des participants.

Les copies doivent être parfaitement lisibles, sans surcharge ni rature.

Tout accent doit être correctement placé.

Pour corriger un mot, chaque concurrent doit le barrer et le réécrire lisiblement au-dessus ou en marge.

Article 10

Autocorrection :

Chaque participant aura à noter sur la copie qui lui sera confiée les différences entre le texte qu’il aura sous les yeux et le texte projeté de la dictée. Ces différences seront encerclées sans juger de l’importance de la faute.

Les 10 copies Juniors, les 10 copies Jeunes et les 10 copies Adultes seront prélevées par le jury qui les départagera.

Article 11

Chaque copie pourra être récupérée à l'issue de la dictée en indiquant le numéro qu’elle porte.

Un corrigé de la dictée et des tests est distribué après la remise des prix.

Article 12

Les participants autorisent expressément le Rotary à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l’occasion de la dictée sur lesquelles ils pourraient apparaître, sur tous les supports de communication du Rotary, et pour une durée de 3 ans. Tous les documents pourront être utilisés sans autorisation écrite.